



### Scolaire

Les élèves récompensés pour la création de la médaille du triathlon



### Jeunesse

Un été au chantier bénévole au château de Sanzay.



### Sciences à l'école

Des élèves de CM1/CM2 modélisent leur fusée avec l'aide de l'Elabo

*Enfance-Jeunesse  
Art et culture :  
Des projets hauts  
en couleurs !*





J'ai le plaisir de vous faire parvenir le bulletin de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand. Il s'agit déjà de la 8ème édition et, comme chaque année, nous avons à cœur de vous faire un point sur les actions et les projets menés tout au long de l'année.

Dans ce numéro, nous avons décidé de mettre en avant les actions de l'intercommunalité en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Ces politiques sont particulièrement importantes pour notre territoire rural confronté à des défis liés à la démographie.

Nous avons repris en gestion directe la crèche de Bellême, auparavant déléguée à une association tandis que celle du Theil sur Huisne a élargi sa capacité d'accueil, passant de 20 à 24 places. Parallèlement nous nous efforçons de valoriser le métier d'assistant maternel afin de prévenir toute pénurie dans les années à venir. Il est essentiel d'offrir à nos familles des possibilités de lieux d'accueil et de garde de leurs enfants diversifiés et adaptés, afin de favoriser leur installation sur notre territoire.

Ainsi, après la réhabilitation de l'école de Bellême, le vaste chantier de l'école du Theil-sur-Huisne, commune déléguée de Val au Perche, débutera en 2025. Dans le cadre d'un concours, trois cabinets d'architectes, sélectionnés par un jury, seront chargés de concevoir le projet comprenant l'école, un centre de loisirs et une restauration scolaire. Ils ont jusqu'à la mi-décembre 2024 pour soumettre leurs propositions.

Pour maintenir notre territoire vivant et attractif, il est essentiel de ne pas seulement répondre aux besoins de la jeunesse, mais aussi de veiller à l'accès aux soins pour tous. C'est pourquoi, parallèlement à nos efforts en faveur de l'enfance et de la jeunesse, la question de la santé, et en particulier celle de la disponibilité des médecins et praticiens, est devenue une priorité.

Le recrutement de nouveaux médecins généralistes est un enjeu majeur pour notre territoire. Même si de nouveaux praticiens se sont installés ou vont s'installer en 2025, nous poursuivons nos efforts afin de recruter des médecins et des professionnels de santé pour compenser les départs en retraite et renforcer le maillage territorial. C'est une problématique nationale, et nous savons que c'est un combat au quotidien, pour nos habitants, de trouver un rendez-vous pour se faire soigner. La vie en milieu rural ne doit pas entraver l'accès aux soins.

Parallèlement, le développement de l'emploi constitue un autre pilier essentiel pour la vitalité de notre territoire. L'aménagement de nouvelles zones d'activités permettra de soutenir l'essor des entreprises locales tout en attirant de nouveaux investissements, créant ainsi des opportunités professionnelles pour nos habitants et renforçant l'attractivité économique de notre région.

Toutefois la vigilance sera de mise dans l'élaboration de notre futur budget, dont l'évolution dépendra des futures annonces gouvernementales. La baisse éventuelle des dotations et des financements nous obligera à prioriser et différer des projets.

Pour mener à terme toutes ces réalisations je peux compter sur le dynamisme des vice-présidents et des délégués communautaires, sur le soutien de nos partenaires ainsi que sur la mobilisation et l'efficacité des agents de la collectivité. Merci pour cette implication depuis quatre ans.

Alors que les fêtes approchent, apportant avec elles des moments de bonheur et de quiétude, j'ai une pensée pour toutes les personnes qui souffrent de maladie ou d'isolement.

Je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de prospérité. Que 2025 puisse nous apporter la paix, la tranquillité, la santé et la sérénité.

**Isabelle THIERRY**

Présidente de la CdC des Collines du Perche Normand

## Rénovation de l'école André Barbet du Theil, un grand chantier à venir



L'attractivité des établissements scolaires est une question cruciale pour la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, qui vise à attirer de nouveaux résidents, en particulier des familles, grâce à une politique active en faveur de l'enfance et de la jeunesse. En 2017, après que la compétence scolaire ait été transférée, les élus communautaires ont approuvé un plan de rénovation de l'ensemble des sites scolaires du territoire.

C'est pourquoi, elle a lancé prioritairement les réhabilitations des 2 écoles principales du territoire : l'école publique de Bellême et l'école publique du Theil sur Huisne (commune déléguée de Val-au-Perche).

Le chantier de l'école publique de Bellême s'est achevé au printemps 2023.

Afin de poursuivre son action, le programme de réhabilitation de l'école publique du Theil sur Huisne, projet phare de la mandature actuelle, sera lancé dans les prochains mois.

Construite en 1970, l'école publique André Barbet située au Theil-sur-Huisne à Val au Perche, est le site scolaire le plus important du territoire. L'ancienneté de l'établissement et les techniques de construction de l'époque, font qu'aujourd'hui il ne répond plus aux normes en matière d'aménagement et d'accueil, mais surtout en matière de consommation énergétique. Cette réhabilitation revêt donc un caractère d'urgence.

Pour s'inscrire dans des enjeux de sobriété foncière, l'école sera réhabilitée sur le site actuel et un projet de centre de loisirs y sera adossé. Consciente de l'ampleur du projet, l'intercommunalité a missionné, fin 2023, le cabinet CRESCENDO en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Il accompagne la Communauté de Communes durant toutes les différentes phases du projet :

- définition du programme, études et détermination de l'enveloppe financière prévisionnelle,
- conception,
- travaux,
- réception.

Parallèlement, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand s'est engagée, en décembre 2023, avec la Banque des Territoires dans le programme EDURENOV pour faire de cette réhabilitation un « projet exemplaire totem ».

## La citoyenneté, comment ça s'apprend ?



Vaste sujet, être citoyen est une notion parfois obscure pour les plus jeunes. Pour répondre à cette question et éclairer les enfants sur leur futur statut de citoyen, les élus communautaires ont récemment choisi d'adhérer au programme "Passport du Civisme".

Ce programme est un véritable guide pratique et ludique qui invite les élèves de CM2 à s'engager dans des actions individuelles ou collectives variées. Guidés par des "ambassadeurs" locaux, les jeunes découvrent concrètement ce que signifie être un citoyen actif. Ce parcours pédagogique met l'accent sur les devoirs plutôt que sur les droits. Il leur permet de mieux comprendre le fonctionnement de leur communauté, favorise l'ancrage dans leur territoire, afin de se projeter dans l'avenir. En fin d'année, un diplôme ou une médaille vient récompenser la réalisation de leur parcours.

Le projet est en cours de co-construction avec les partenaires locaux. Sa mise en place au sein des écoles du territoire est prévue pour la rentrée scolaire 2025-2026.

## Parentalité : des ateliers ludiques pour les tout-petits



### LES SAMEDIS MATIN PETITE ENFANCE RENCONTRE ENFANTS PARENTS 0-3 ANS

GRATUIT



Depuis un an, le service petite-enfance de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand en partenariat avec l'association familles rurales de Bellême, propose aux familles "Les samedis matins petite enfance". Une rencontre enfants-parents pour les tout-petits de 0 à 3 ans, autour d'ateliers ludiques animés chaque samedi entre 9h30 et 11h30.

Ces matinées se déroulent au sein de la Maison des Associations, route du collège à Sérigny, commune déléguée de Belforêt-en-Perche.

Trois intervenants professionnels animent tour à tour ces rencontres autour de trois thématiques :

- la motricité avec Aline Stoffel, kinésithérapeute spécialisée en petite enfance et périnatalité
- l'atelier ludique autour du livre avec Hélène Borraccino de l'association Trans'Histoires
- des jeux inspirés du yoga et de la relaxation avec Rozanne Padiou, professeure de yoga spécialisée en petite enfance.

Les parents profitent d'une parenthèse privilégiée dans un espace propice à l'épanouissement de leurs jeunes enfants.

Pour participer aux ateliers gratuits "Les samedis matin petite enfance", contactez Anne Vaillé au 06 42 25 90 21.

## Les élèves de l'école Jean et Marcelle Etournay de Mâle médaillés !



En cette année olympique, la quatrième édition du triathlon des écoles était très attendue, tout le monde s'apprêtait à fêter le sport et à concourir pour son école.

Malheureusement, à cause des intempéries du mois de juin, la fête n'a pas eu lieu et les organisateurs ont été contraints d'annuler l'événement. En effet, la commune de Ceton avait déjà été durement touchée avant l'été, le city-stade et la piscine n'ont pu accueillir les 350 élèves participants. Comme pour chaque édition, les médailles normalement distribuées aux élèves victorieux font l'objet d'un concours de création inter-écoles.

Pour l'année scolaire, 2023-2024, la création des élèves de l'école Jean et Marcelle Étournay de Mâle (Val-au-Perche) a convaincu le jury. Pour féliciter les enfants pour leur implication dans le projet, Brigitte Laurent, Vice-présidente en charge du sport, Guy Suzanne, Vice-président en charge du scolaire, Lyliane Mousset, adjointe au maire de Val-au-Perche, assistés de Claire Leconte, conseillère pédagogique EPS au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Vincent Heurtault, responsable des piscines intercommunales, Mathieu Devoir, maître-nageur sauveteur, Floriane Cherré du service scolaire sont venus remettre les prix du concours de création de médailles du Triathlon 2024 aux écoliers de la classe d'Émeric Beaufils.

Chaque élève, s'est vu remettre la médaille créée avec le concours de l'Elabo, tiers lieu numérique et quelques récompenses offertes par le Département de l'Orne.

Les enfants ravis de cet honneur, sont plus que jamais motivés pour concourir à la prochaine édition en juin 2025.

## École de Bellême, deux lauréats au concours de lecture



Sève Jamart-Allessandri et Marianne Bataille, élèves de CM2 à l'école de Bellême dans la classe de Cécile Arambourou, ont tous deux représentés le département de l'Orne lors de la finale régionale du concours "Les Petits Champions de Lecture" qui s'est tenue en mai dernier au Havre.

Au terme de quatre phases de sélection, Sève s'est hissé à la première place juste devant sa camarade, qui elle, a ravi la seconde place. Le jeune lauréat est ensuite allé défendre la région Normandie à Paris à la Comédie-Française le 26 juin.

Une belle aventure pour le jeune lecteur passionné, qui s'est entraîné assidûment pour tenter de décrocher le titre face à quinze finalistes sélectionnés parmi 149 890 élèves participants de l'édition 2024.

Dès leur arrivée sur le lieu de la Grande finale, les 15 finalistes ont découvert le magnifique décor de la Comédie-Française, une expérience passionnante pour nos jeunes lecteurs, qui venaient pour la première fois de leur vie dans la maison de Molière.

Accompagné et soutenu chaleureusement par ses camarades de classe, son institutrice et Samuel Cogneau, le directeur de l'école de Bellême, c'est sur la scène de la Salle Richelieu, face au jury et une salle comble, que Sève a lu un extrait de "La tourneuse de vent" d'Ariane Guézouli.

*"L'école participe au concours depuis 2017, fruit d'un travail collectif mené par l'équipe pédagogique, la sélection de deux candidats est une belle récompense"* souligne Samuel Cogneau, directeur de l'école.

Cette expérience restera dans les esprits des petits Bellêmois pendant longtemps.

## Chantier bénévole au château de Sanzay



C'est une expérience nouvelle que les adolescents de l'Espace Jeunes ont vécu cet été. Au mois de juillet pour le premier mini-camp de la saison, Guillaume Beunardeau a emmené un petit groupe sur le chantier participatif du Château de Sanzay à Argenton-sur-Creuse dans le département des Deux-Sèvres. Le projet porté par l'association La Colporteuse propose de s'investir dans la restauration du lieu, mais pas que !

L'équipe du chantier, animée par l'envie de transmettre, propose des ateliers et des animations pédagogiques autour de thèmes tels que la nature et la biodiversité, le développement durable et local, l'habitat, l'énergie, le climat, l'alimentation.

Ainsi, lors de leur séjour, les jeunes encadrés par les équipes techniques du château, ont pu participer à la réalisation de travaux d'aménagement et d'embellissement des lieux, à la construction de mobilier en bois, s'initier à la fabrication de savon, découvrir l'apiculture et le monde des abeilles, sentinelles de l'environnement.

Pour parfaire cette expérience de vie en communauté, les jeunes participaient chaque jour à la réalisation des repas, confectionnés à base de produits locaux et cultivés sur place.

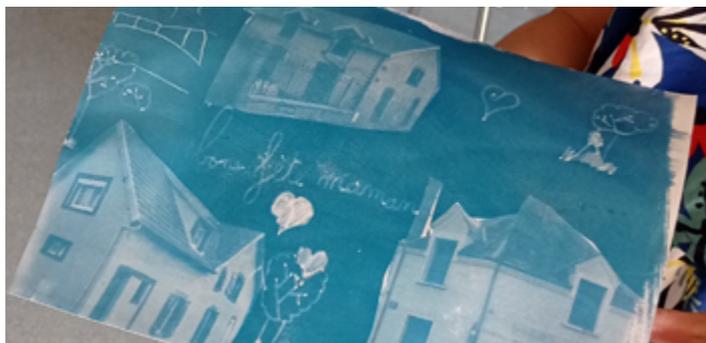
Ce fut un agréable moment de partage et d'échange pour tous les participants.

## Culture et création artistique à l'école avec le Parc Naturel Régional du Perche

La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand s'est associée au Parc Naturel Régional du Perche dans le cadre du projet CTEJ (Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse). Lors de la première édition 2021-2024, plusieurs écoles du territoire ont pu bénéficier de parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), mis en place par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Normandie, l'Éducation Nationale et des structures partenaires.

Localement, ce dispositif est porté par le PNR du Perche. Il a pour vocation de faire découvrir les thématiques phares du Parc (paysage, bâti, environnement, histoire...) aux jeunes habitants des quatre communautés de communes normandes du Parc (Collines du Perche Normand, Cœur du Perche, Hauts du Perche et Pays de Mortagne-au-Perche), et d'y inclure une dimension sensible.

En mobilisant et valorisant les ressources culturelles du territoire, le projet vise à favoriser leur appropriation par les enfants et leur famille.



Le CETJ a permis à plusieurs élèves de participer à des ateliers artistiques autour d'une thématique, via des disciplines et de modes d'expressions variés. Ainsi, en 2021-2022, le sujet du " Patrimoine du bâti percheron" a été abordé au travers d'un projet photographique et de l'initiation la technique du cyanotype avec Anaïs Boudot. Au cours de l'année 2022-2023, improvisation théâtrale, podcast, ateliers d'écriture et photographie ont mis à l'honneur, "La nuit : un patrimoine et un milieu de vie à préserver".

Les élèves de l'école de Mâle ont réalisé un podcast avec Clémence Bensa , ceux du Theil-sur-Huisne se sont initiés à la photographie de nature morte aux côtés de Jimmy Beunardeau et à l'écriture avec Carole Prieur.



Cette année, c'est le thème "Le bocage, une mosaïque paysagère à saisir" qui a été prétexte à de nombreuses créations.

Avec le concours des élèves de CE1/CE2 de l'école du Gué-de-la-Chaine, Clémence Bensa a mis en place des ateliers d'improvisation théâtrale aboutissant à la création d'un roman-photo intitulé "Les contes du Bocage" d'après une histoire des frères Grimm « Frérot et sœurlette ».

À Ceton, la classe de CP/CE1 a exploré les paysages locaux à travers la collecte d'objets issus du bocage avec la photographe Alexandra Fleurantin. Des objets devenus le point de départ de créations photographiques ont été réalisés selon des procédés ancestraux tels que les photogrammes et les cyanotypes.

À Saint-Hilaire-sur-Erre, Pauline Rima a initié les jeunes à la découverte de la nature à travers la récolte de végétaux locaux. L'artiste a réalisé avec les enfants un papier recyclé haut en couleur, tout en y intégrant les plantes glanées.

Les matériaux naturels leur ont permis également d'expérimenter la méthode d'impression antique japonaise qui consiste à transférer les pigments des plantes sur du tissu ou du papier par martelage.



Le domaine de l'expression corporelle a aussi été exploré. Olivier Viaud, danseur et chorégraphe, a entraîné les jeunes dans une aventure chorégraphique. À l'occasion des activités du centre de loisirs 3-12 ans au Theil-sur-Huisne (Val-au-Perche), les enfants ont créé des saynètes dansées inspirées par les mouvements de la nature environnante.

Au regard de la qualité des projets réalisés au cours de ces trois années, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a reconduit le partenariat avec le PNR du Perche pour le contrat de territoire 2024-2027.

## Skate Park, place à la couleur !



Le Skate Park situé au Theil-sur-Huisne (Val-au-Perche) repeint avec l'aide des adolescents de l'Espace Jeunes

Les SkateParks situés à Bellême et au Theil-sur-Huisne sont des lieux de rencontre incontournables pour la jeunesse locale, ce sont des espaces de liberté où l'on y retrouve les copains.

Les deux structures offrent un parcours idéal pour la pratique des sports dit "urbains" comme le roller, le skateboard, la trottinette et le BMX. Malgré leur grande popularité auprès des jeunes, les lieux manquaient de couleurs pour les rendre plus joyeux.

### Fini le gris, place à la couleur !

Les animateurs de l'Espace Jeunes de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, Guillaume Lebrun et Guillaume Beunardeau, ont donc imaginé le projet de mise en couleur des SkateParks dans le cadre de leurs animations. Soutenu par les communes de Bellême et Val-au-Perche, cet atelier a eu pour but de redynamiser les lieux avec un peu de couleurs pour les rendre plus attractifs, mais aussi de découvrir le graff, favoriser l'expression artistique, développer la précision et la dextérité et enfin responsabiliser les jeunes dans leurs usages des infrastructures mises à leur disposition.

### Des graffs pour décorer les Skate park



Indissociable de la culture urbaine, le graff est le mode d'expression idéal pour investir les lieux.

Les Guillaume ont fait appel à Alexis Lucas, graphiste et artiste mortagnais.

Dès le mois d'avril, Alexis Lucas est allé à la rencontre du groupe, pour réfléchir ensemble sur les fresques.

Lors des moments d'échanges, ils ont travaillé ensemble sur ce que leur évoquait l'univers des sports urbains.

Le thème de la nature a aussi été évoqué. Avec toute cette

matière, l'artiste a proposé des maquettes, des feuilles, des pommes et une vache font aussi partie du décor.



"Durant l'été, plusieurs jeunes ont répondu présents pour le chantier participatif. Il s'agissait de préparer les fonds colorés déterminés par zone. Sous la direction de l'artiste, ils ont apposé les couleurs acidulées avec précision en suivant le plan" indique Guillaume Lebrun.

"Les jeunes se sont bien impliqués dans le projet. Ils voulaient des dessins drôles, pour rendre l'espace plus joyeux et beaucoup ont répondu présent pour la préparation des fonds" souligne Alexis Lucas.



L'artiste est ensuite venu réaliser à la bombe de peinture et au pinceau les éléments de la fresque sur les aplats de couleurs. Le SkatePark de Bellême a également été redécoré sur le même principe.

## Le nouveau pôle de santé à Saint-Germain-de-la-Coudre



Pôle de santé de Saint-Germain-de-la-Coudre, 2 Place Louis Géhan, 61130 Saint-Germain-de-la-Coudre (à côté de la salle des fêtes)

Poursuivre le déploiement des antennes de santé sur le territoire et permettre l'accueil de nouveaux praticiens sont les engagements des élus de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.

Lancée au second semestre 2023, la construction de nouveau pôle de santé à Saint-Germain s'est achevée durant l'été.

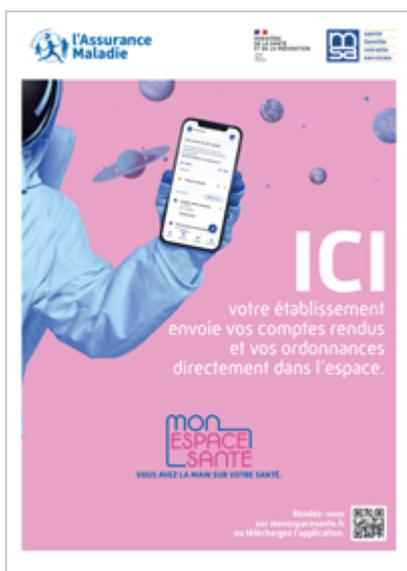
Cette nouvelle antenne a ouvert mi-août : elle vient compléter et renforcer le maillage territorial pour permettre un meilleur accès aux soins.

Depuis la rentrée, un cabinet infirmier y est présent du lundi au samedi aux heures de permanences de 8h00 à 8h30 et il dispense également des soins à domicile. De même, récemment arrivé dans la région, Thibaud Suchaud, ostéopathe, y a installé son cabinet en octobre dernier (voir encart de présentation du praticien ci-contre).

En parallèle, les cabinets de recrutement missionnés par la Communauté de Communes poursuivent leurs recherches actives de médecins généralistes. Plusieurs visites de professionnels de santé ont eu lieu tout au long de l'année. D'ores et déjà, deux praticiens se sont montrés intéressés pour intégrer les pôles de santé de Bellême et de Saint-Germain-de-la-Coudre. Les candidatures sont désormais soumises à l'avis du conseil de l'ordre des médecins que nous espérons favorable.

Au cours de l'année 2024, des nouveaux professionnels de santé sont venus étoffer l'équipe déjà en place sur le territoire, le Dr Guy Gervais Kanga, médecin généraliste, Emilie Rivière, masseur kinésithérapeute, Alizée Pageaud, diététicienne et des créneaux de consultation pédiatrique se sont également ouverts à Bellême depuis quelques semaines.

## Mon espace santé, et si vous activiez votre compte avec l'aide de nos conseillers numériques ?



Mise en place depuis janvier 2022, mon espace santé est un outil pratique et précieux pour conserver toutes ses données de santé et garantir une bonne liaison avec les professionnels médicaux où que vous soyez. Mon espace santé est votre carnet de santé numérique sécurisé. Pour vous usager, il se compose de plusieurs services en ligne :

- votre profil médical pour renseigner les éléments relatifs au suivi de sa santé et sa situation médicale.
- un dossier médical partagé pour stocker, consulter et transmettre vos documents médicaux (ordonnance, compte rendu d'examens).
- une messagerie sécurisée pour dialoguer avec les professionnels de santé en toute confidentialité.
- un agenda santé pour gérer ses rendez-vous médicaux et recevoir des rappels de dates clés d'examens de contrôle à effectuer.
- en cas d'urgence, le SAMU y aura directement accès

Pour vous aider à activer et utiliser **mon espace santé**, prenez rendez-vous avec Théo et Léa, nos conseillers numériques. Ils proposent des ateliers individuels et gratuits.

→ Bellême | Théo Nahon

06 11 76 80 49, [conseillersnumerique@perchenormand.fr](mailto:conseillersnumerique@perchenormand.fr)

Elabo - rue du Collège - Pépinière d'entreprises 61130 Bellême

→ Val-au-Perche | Léa Tebaa

02 37 49 65 30, [accompagnement-numerique@perchenormand.fr](mailto:accompagnement-numerique@perchenormand.fr)

3 rue de la Cidrerie - le Theil-sur-Huisne - 61260 Val-au-Perche

## Les nouveaux praticiens arrivés en 2024 dans les pôles de santé



*Dr Guy Gervais Kanga - Médecin généraliste  
au pôle de santé au Theil-sur-Huisne - Val-au-Perche*

Le Pôle de santé de Val-au-Perche s'est réjoui d'accueillir en juin dernier, le nouveau médecin généraliste, le Dr Kanga. Il a rejoint l'équipe de praticiens déjà présente sur le territoire. Au cours de l'hiver dernier, le docteur Kanga est venu découvrir le territoire. Après une première visite, charmé par l'environnement et satisfait par le cabinet mis à sa disposition, il a rapidement pris la décision de venir s'installer.

Doté d'une solide expérience et d'un grand sens de l'écoute, il apporte les meilleurs soins pour tous vos besoins de santé générale.

Si vous n'avez pas de médecin généraliste, le Dr Kanga accepte les nouveaux patients.

Consultation du lundi au vendredi dès 8h  
2 impasse des 4 Vents - Le Theil-sur-Huisne

Prise de rendez-vous au 02 37 52 03 04 ou sur le site  
[www.maiia.com/medecin-generaliste/61260-val-au-perche/kanga--guy-gervais](http://www.maiia.com/medecin-generaliste/61260-val-au-perche/kanga--guy-gervais)



*Emilie Rivière - Masseur-Kinésithérapeute  
au pôle de santé de Bellême*

Ornaise et Percheronne, Emilie Rivière a effectué ses études de kinésithérapeute à Alençon. Très attachée à sa région, elle souhaitait pratiquer son métier dans le Perche. Elle a donc intégré le pôle de santé de Bellême pour ouvrir son propre cabinet.

Elle a complété son cursus initial par des formations spécialisées en pédiatrie notamment sur la rééducation neuro-motrice du bébé de la naissance aux premiers pas et sur l'asthme et la bronchiolite. Elle s'est aussi formée à la rééducation périnéale, une pratique qui s'adresse aux femmes enceintes dans le suivi de leur parcours de grossesse.

Lors d'une séance, vous ne serez jamais seul, il n'y a jamais de travail en autonomie. Emilie Rivière pratique 30 minutes actives avec chaque patient, vous serez donc bien accompagné.

Consultation de rendez-vous au 07 89 33 22 30  
2b Rue Apollo XI - 61130 Bellême



*Alizée Pageaud - Diététicienne au  
pôle de santé de Ceton*

Le cabinet pluridisciplinaire du pôle de santé de Ceton accueille depuis le printemps dernier, Alizée Pageaud, diététicienne. Après une première expérience au sein d'un centre de perte de poids au Mans et un poste au sein de trois EHPAD dans le Perche (Brou, Ceton et Illiers-Combray), elle a souhaité apporter son expertise en matière de nutrition à une patientèle en recherche de conseils alimentaires en vue d'améliorer leur santé.

Selon elle, "rien ne fait grossir, rien ne fait maigrir, tout est question d'équilibre !", elle prône une approche personnalisée et établit un projet avec chacun de ses patients. Très à l'écoute des besoins, elle vous accompagne tout au long de votre parcours.

Consultation chaque jeudi de 14h00 à 19h00  
Pôle de Santé de Ceton - 6 rue du Theil.

Prise de rendez-vous au 07 70 47 81 21



*Thibaud Suchaud - Ostéopathe au  
pôle de santé de Saint-Germain-de-la-Coudre*

La nouvelle antenne de Saint-Germain-de-la-Coudre ouverte depuis la mi-août intègre déjà un cabinet infirmier et à présent Thibaud Suchaud, ostéopathe, récemment arrivé dans le Perche. Originaire de Paris, après une première expérience dans le Maine-et-Loire, dans les Deux-Sèvres et en Seine-Saint-Denis, il part exercer au Canada à Vancouver. De retour depuis peu en France, il a choisi le Perche pour s'installer avec sa famille. Il pratique des soins adaptés à tous, du nourrisson à la personne âgée.

Consultation du lundi au vendredi  
Pôle Santé de Saint Germain-de-la-coudre  
2 place Louis Géhan, 61130 Saint-Germain-de-la-Coudre

Prise de rendez-vous au 07 60 07 83 57 ou sur le site  
[www.doctolib.fr/osteopathe/saint-germain-de-la-coudre/thibault-suchaud](http://www.doctolib.fr/osteopathe/saint-germain-de-la-coudre/thibault-suchaud)

## Cuisiner, bouger, s'amuser... les professionnels de santé sensibilisent les élèves



*Le Dr Yann Le Flohic, médecin coordinateur de la SISA et Mélanie Stanley, pédicure-podologue à l'école André Barbet du Theil-sur-Huisne à Val-au-Perche*

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, une activité inédite a été proposée aux élèves de l'école André Barbet du Theil-sur-Huisne (Val-au-Perche). Grâce à l'équipe de professionnels de santé du territoire des Collines du Perche Normand, réunie au sein d'une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires), les élèves ont pu découvrir les secrets d'une alimentation équilibrée de manière ludique dans le cadre des temps d'activité périscolaire.

### **Alimentation équilibrée, manger, bouger, les secrets d'une bonne santé !**

Cette initiative, portée par le médecin coordinateur de la SISA, Yann Le Flohic et élaborée en étroite collaboration avec les services de la Communauté de Communes, a eu pour objectif de sensibiliser les jeunes élèves à l'importance d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique régulière pour promouvoir un mode de vie sain. Le programme de ces interventions s'est déroulé sur cinq semaines. Chaque rendez-vous a permis au jeune public d'appréhender les différents aspects de la santé au travers de la nutrition et de l'activité physique.



Ainsi, lors de la première séance, le programme des sujets a été présenté aux enfants. Au menu, projections de vidéos pour captiver les jeunes esprits, dans le but de susciter les questions, mais aussi de faire un état des lieux des connaissances et des représentations des enfants concernant l'alimentation et la nutrition.

Le sucre a été décortiqué sous toutes ses coutures lors du deuxième atelier. Grâce à des explications simples et des exemples concrets, ils ont appris à identifier les différents types de sucre et leurs impacts sur le corps. Les enfants ont compris l'importance de choisir les bons aliments pour leur santé. Un pas de plus vers une consommation éclairée.

Le concept de repas équilibré a été approfondi lors de la troisième séance. Au cours de cette session, le petit groupe très réceptif, a appris à composer des menus variés et complets, grâce à des exercices pratiques et des fiches pédagogiques. En s'amusant, ils ont découvert l'importance de chaque groupe d'aliments et ont acquis des connaissances solides pour composer des repas sains au quotidien.

Au cours de la quatrième séance, les enfants ont pris conscience des dangers du grignotage devant les écrans. Lors de la projection d'une vidéo éducative, les enfants ont découvert les méfaits de cette mauvaise habitude. Le temps d'échange qui a suivi la diffusion a permis d'encourager les enfants à réfléchir sur leurs comportements alimentaires. Chacun est reparti avec un petit livret et un coloriage, pour renforcer les connaissances.

Enfin et pour clore le cycle, la dernière séance a montré aux enfants que l'activité physique est essentielle pour se sentir bien dans son corps et dans sa tête. L'intervenant a souligné les liens entre sport et le bien-être général.

Le petit groupe d'enfants s'est montré très attentif et réceptif aux messages de prévention.

Par cette action inédite, les professionnels de santé du territoire s'engagent pour le bien-être des jeunes générations à travers une mission éducative.

La communauté médicale souhaite soutenir les choix alimentaires éclairés et promouvoir une activité physique régulière pour favoriser le développement global des élèves.

### Les entreprises du territoire, un atout pour la collectivité



Les entreprises du territoire sont le socle de l'économie locale et sont un véritable atout pour l'attractivité.

Quel que soit leur taille et leur secteur d'activité, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand les accompagne au quotidien.

En juin dernier, elle a lancé la première édition de son événement dédié aux professionnels "Pause café", un format de rencontre informelle autour d'un café pour un moment plus convivial, l'occasion parfaite pour échanger, partager et apprendre ensemble.

Ces cafés "thématique", sont des événements spécialement conçus pour répondre aux besoins des professionnels et les accompagner dans le développement de leur activité au cœur du Perche Normand.

Lors de ce premier rendez-vous consacré à l'emploi, les professionnels présents ont pu échanger avec la Direction Départementale de l'Emploi du Travail des Solidarités et de la Protection des Populations, France Travail, la Région Normandie, le Département de l'Orne et la Mission Locale, sur leurs attentes, leurs expériences, les opportunités et les freins en matière d'emploi et de formation.

D'autres rendez-vous sont déjà à l'étude autour des thématiques suivantes : gestion des ressources humaines, transition numérique, développement durable par exemple.

Vous êtes entrepreneurs sur notre territoire ou vous souhaitez y débiter une activité ?

Faisons connaissance ! Contactez le service développement économique par mail sur [economie@perchenormand.fr](mailto:economie@perchenormand.fr), la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand propose aux entreprises des solutions de développement alternatives, modernes, économiques et connectées dans un environnement de grande qualité.

### Friche Abadie, vers une reconversion possible ?



La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, conjointement avec l'Établissement Public foncier de Normandie, a lancé une grande étude pour tenter de préserver l'Usine Abadie située au Theil-sur-Huisne (Val-au-Perche).

Au cours de l'année 2024, plusieurs étapes ont été nécessaires afin d'établir un diagnostic précis de l'état du site et sur la possibilité de reconversion de la friche industrielle.

Le cabinet CityLinked a été mandaté pour réaliser l'étude. Il a, en octobre dernier, livré ses conclusions. Après une analyse approfondie du lieu (diagnostic bâti, faune, flore, étude de marché ...), plusieurs scénaris d'aménagements vont être présentés aux élus. Il s'agit à présent de faire une évaluation financière du projet qui pourrait être retenu.

L'intercommunalité souhaite préserver ce patrimoine architectural industriel exceptionnel, mais nous rappelons qu'à ce jour, le lieu est toujours une propriété privée.

L'étude d'urbanisme pré-opérationnelle a été financée à 40 % par l'EPF Normandie, à 40 % par la Région Normandie.

### Transports collectifs, modes actifs, covoiturage, quelles pistes pour l'avenir ?

Après un an d'étude et une grande enquête publique au sujet de la mobilité sur son territoire, le PDMS, Plan de Mobilité Simplifié de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand voit le jour. Cette analyse précise du territoire et de ses besoins a fait émerger des pistes d'améliorations et de nouveaux projets.

Les six premiers mois ont été consacrés à l'état des lieux des modalités de déplacements existants et au recueil d'informations auprès de la population au travers d'une grande enquête mobilité. Si cette première étape a confirmé la prépondérance de l'utilisation de la voiture individuelle, elle a mis en lumière les opportunités autour des mobilités douces et alternatives.

En septembre, octobre et novembre 2023, l'organisation de trois ateliers ouverts au public a permis de définir les objectifs, les priorités du territoire, les contours d'un plan d'actions.

La synthèse de ce travail a conduit à l'élaboration d'un document final, le PDMS (Plan de Mobilité Simplifié) avec un programme et des fiches actions déclinés autour de 4 grands axes d'intervention :

- les transports collectifs,
- le développement du vélo,
- la diminution de l'autosolisme,
- l'information et la solidarité.

Au mois de février, les conclusions de ce travail ont été partagées avec le comité des partenaires constitué d'associations d'usagers, de commerçants, d'employeurs, d'opérateurs de mobilité et d'habitants.

En avril, il a été présenté au Conseil communautaire. Le texte a ensuite été présenté aux personnes publiques associées, incluant les régions, départements, communautés de communes et communes, ayant jusqu'au 31 juillet 2024 pour émettre leurs avis et leurs remarques.



#### Développer les modes actifs

L'élaboration du PDMS a mis en lumière le faible recours aux mobilités "actives" (vélo et marche à pied) dans les déplacements du quotidien. Plusieurs raisons à cela :

- une mobilité essentiellement dominée par la voiture (83 % des trajets domicile-travail),
- une offre limitée de transports collectifs (gare à Val-au-Perche et 4 lignes de bus),
- une faible présence d'aménagements cyclables sécurisés, bien que le territoire dispose d'atouts autour du tourisme, comme des itinéraires de randonnée.

Afin de répondre à une demande des habitants pour le développement des mobilités actives et l'apaisement de la circulation, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a lancé une nouvelle phase d'étude pilotée par les bureaux ECOAD et EGIS spécialisés dans les mobilités douces et dans les aménagements cyclables. Cette étude d'un an s'inscrit dans le cadre des fiches actions du PDMS.

Il s'agira dans un premier temps de faire un diagnostic précis avec le recueil des données, des visites terrain pour identifier les points critiques (carrefours dangereux, coupures urbaines), analyser le réseau routier, étudier les temps de trajets (à pied et à vélo) et de fournir un questionnaire à destination des habitants pour comprendre les besoins et usages.

À l'issue de cette première phase qui devrait s'étendre sur 4 mois, des scénaris seront proposés, chacun d'entre eux devra prendre en compte plusieurs critères : impact sur l'environnement, la sécurité, la cohésion sociale, le coût...

Les propositions seront soumises à concertation lors de deux ateliers pour affiner les projets et les orientations stratégiques.

Enfin, la dernière phase de l'étude sera consacrée à la définition d'un programme pluriannuel d'investissements. Elle définira les actions à mettre en place sur plusieurs années, avec pour objectif de prioriser les actions à court, moyen et long terme.

## Atchoum, la solution de mobilité solidaire arrive sur le territoire



Précurseur dans le domaine de la mobilité en ruralité avec son service de transport à la demande mis en place depuis 2007, la collectivité se dote aujourd'hui d'Atchoum, nouvelle solution de mobilité sur son territoire.

« Avec cette nouvelle offre participative et solidaire, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand poursuit son action en faveur du développement de solutions de mobilité alternatives. Elle souhaite accroître les possibilités de déplacements pour les habitants non-véhiculés ou isolés. » souligne Amale El Khaledi, Vice-présidente en charge de la mobilité.

### Bien plus que le covoiturage !

Cette solution va au-delà de l'offre de covoiturage classique, elle est avant tout basée sur le volontariat et la solidarité, favorisant l'entraide entre habitants au sein d'un territoire et les rencontres intergénérationnelles, tout en réduisant l'impact économique et environnemental des déplacements. Un principe simple et gagnant-gagnant.

→ Si vous êtes conducteur, vous pouvez faire profiter une personne de votre véhicule pour lui permettre de se rendre à l'endroit de son choix. Deux possibilités, soit en covoiturage sur un trajet régulier (ex : domicile-travail) ou bien si vous disposez d'un peu de temps, vous pouvez également devenir "conducteur solidaire" en acceptant de transporter une personne, par exemple à un rendez-vous médical, pour faire les courses ou bien à un entretien d'embauche. Il s'agit alors d'un transport solidaire, où vous effectuez le trajet aller/retour porte à porte.

→ Vous êtes passager, vous souhaitez bénéficier d'un trajet. Il vous suffit de vous inscrire en ligne sur [atchoum.eu](http://atchoum.eu) ou par téléphone au 0806 110 444 (coût d'un appel local, service d'appel gratuit). Sur le site internet, vous recherchez votre trajet. À tout moment, vous pouvez faire facilement une simulation du coût de transport et ce également sans inscription.



**TICKET MOBILITÉ**

*Atchoum*  
La mobilité solidaire

Valeur **1,25€**

N°

*Atchoum*  
La mobilité solidaire

**POUR ME DÉPLACER**

J'appelle le  
**0 806 110 444**  
Service gratuit + prix d'un appel local

ou je me connecte à  
**www.atchoum.eu**

Mentions Légales : ASSOCIATION ATCHOUM - 36 Route De Toulon  
63050 Méroules-les-Montreux - SIRET 680 105 210 0002

**TICKET MOBILITÉ**  
À REMETTRE AU CONDUCTEUR

Le nombre de tickets nécessaire est calculé en fonction de la distance de mon trajet et m'est indiqué au moment de la réservation.

UNE SOLUTION DE MOBILITÉ SOLIDAIRE PROPOSÉE PAR VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Collines du PERCHE**  
NORMAND  
Communauté de Communes

Avec le concours de

Valeur **1,25€** N°

Que ce soit en covoiturage ou en transport solidaire, le trajet, payant pour le passager, permet d'indemniser le conducteur volontaire. Le montant du trajet est toujours indiqué au préalable aux conducteurs et aux passagers. Le règlement s'effectue, soit directement en ligne avec votre carte bancaire grâce au paiement sécurisé, soit par téléphone auprès d'un opérateur Atchoum.

Autre possibilité: le paiement par ticket mobilité au tarif de 1.25€, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand vend des carnets de 10 unités (12.50€).

Informations complémentaires sur [atchoum.eu](http://atchoum.eu), par téléphone au 0806 110 444 ou auprès de la CdC des Collines du Perche Normand au 02 37 49 63 51.

## Bellême et Val-au-Perche, de grands projets à venir



*Au premier plan, Rémy Tessier, Maire de Bellême, Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne, Olivier Bitz, Sénateur de l'Orne et Isabelle Thierry, Présidente de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand.*

La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a soutenu les candidatures de Bellême et Val-au-Perche qui ont choisi de s'unir pour adhérer au programme de soutien aux projets de territoires, piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), lancé par l'État le 1<sup>er</sup> octobre 2020 ayant pour but de redynamiser les petites localités de moins de 20 000 habitants et leurs périphéries.

Depuis leur adhésion au programme en mai 2021, les deux communes lauréates ont bénéficié de l'appui technique de nombreux partenaires, l'État, la Région Normandie, le Département de l'Orne, la Banque des territoires pour favoriser l'émergence de projets d'avenir pour la collectivité. Un programme sur mesure qui vise à améliorer la qualité de vie des territoires ruraux et à répondre aux enjeux de développement économique local et d'attractivité.

La réflexion co-construite entre la CdC des Collines du Perche Normand et les communes de Bellême et Val-au-Perche, a permis d'élaborer 38 fiches actions choisies comme primordiales afin de recréer un espace de vie plaisant et plus adapté et permettre de réhabiliter des bâtiments pour améliorer les lieux de vie et de rencontre.

Ces actions s'articulent autour de 4 axes :

- développer une offre résidentielle durable, attractive et adaptée aux différentes étapes de la vie,
- s'inscrire dans une dynamique de transition environnementale,
- consolider l'attractivité du territoire aux familles et aux jeunes,
- offrir aux habitants et visiteurs un cadre de vie agréable et apaisé en s'appuyant sur les atouts locaux et l'identité du territoire.

Lors d'une séquence de visites au cœur des communes de Bellême et de Val-au-Perche, Isabelle Thierry, Présidente de l'intercommunalité avec le concours de M. Rémy Tessier et M. Sébastien Thirouard, a présenté à Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne et aux élus locaux, quelques-uns des projets à venir, dont voici quelques exemples :



À Bellême :

- améliorer la liaison entre les deux parties de la ville autour de la rue Boucicaut, avec une circulation apaisée, tout en favorisant les alternatives à la voiture et permettre le déploiement de mobilité douce,
- repenser l'aménagement du Parc de Vigan, pour permettre une meilleure accessibilité à ce bel espace vert en centre-ville.

À Val-au-Perche, sur la commune déléguée du Theil-sur-Huisne :

- réhabiliter l'école primaire André Barbet, afin d'offrir aux élèves et à l'équipe pédagogique un environnement adéquat à l'apprentissage et l'enseignement.
- mettre en valeur les bords de l'Huisne en reconnectant le centre-bourg à l'espace naturel.

En signant la convention cadre « Petites Villes de Demain » le lundi 16 septembre, la CdC des Collines du Perche Normand et les communes de Bellême et Val-au-Perche vont ainsi bénéficier de leviers d'actions supplémentaires et d'un accompagnement pour le montage des dossiers et des projets, mais également de possibilités d'aides financières prioritaires grâce au soutien de l'État et de ses partenaires.

## Inauguration du gymnase Bernard Lebranchu et du dojo Angélique Duriez



Olivier Bitz (Sénateur) - Aline Louisy-Louis (Vice-présidente de la région Normandie) - Anick Bruneau et Vincent Segouin (Conseillers départementaux) - Isabelle Thierry (Présidente de la CdC des Collines du Perche Normand) - Sébastien Jallet (Préfet de l'Orne) - Sébastien Thirouard (Maire de Val-au-Perche) - Véronique Louwagie (Députée de la 2e circonscription de l'Orne).

Isabelle Thierry a inauguré lundi 16 septembre au Theil-sur-Huisne, commune déléguée de Val-au-Perche, le gymnase Bernard Lebranchu et le dojo Angélique Duriez en présence de la famille Lebranchu, de la judokate ornaise championne de France militaire 2024, de Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne et des élus du territoire.

Construit en 1981, le bâtiment a nécessité des travaux de grande ampleur, afin de répondre aux normes environnementales en vigueur. Soucieuse d'offrir un équipement sportif en adéquation avec les besoins et le confort de l'ensemble des usagers, cette réhabilitation a fait l'objet d'un long travail de concertation avec les acteurs locaux. Les associations sportives telles que le badminton, le judo, le tennis, les clubs de football de Val-au-Perche et Ceton, la gymnastique ainsi que les établissements scolaires, le collège Yves Montand, les écoles de Ceton et du Theil-sur-Huisne ont pris part au projet.



Rouvert depuis le printemps 2023, le bâtiment flambant neuf intègre une extension de 545 m<sup>2</sup> qui accueille le dojo, une surface de vestiaires doublée et le sol a été spécifiquement choisi pour permettre la pratique de nouvelles activités telles que le roller.

### Un atout pour le dynamisme du territoire

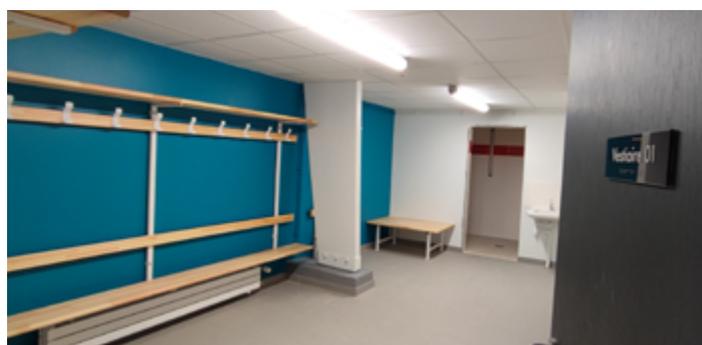
Cet équipement vient renforcer l'offre en matière de pratique sportive et d'activités physiques. Il permet l'accueil de compétitions, d'événements tels que la fête des associations et il participe à l'attractivité du territoire, auprès des familles et de potentiels nouveaux habitants.

« En plus d'être un espace de pratique sportive, il est avant tout un lieu de rencontre intergénérationnelle, il favorise le lien social, le bien-être et chacun peut y pratiquer son activité à tous les âges. Il s'inscrit pleinement dans le projet de territoire qui vise à améliorer la qualité de vie des habitants. » souligne Isabelle Thierry.

### Un équipement sportif plébiscité

L'équipement sportif intercommunal est un lieu plébiscité par les équipes pédagogiques des écoles primaires de Ceton, du Theil-sur-Huisne, du collège Yves Montand et également par les associations du territoire.

« Le gymnase intercommunal est un magnifique outil de travail répondant totalement aux besoins des cours d'EPS. Les élèves sont tout aussi ravis que moi de pouvoir y accéder. Il est lumineux, dispose de 3 infrastructures différentes permettant différentes activités.



Il est également très fonctionnel avec de grands locaux pour ranger le matériel ainsi que de vastes vestiaires bien agencés. Il fait des envieux lorsque nous recevons nos collègues des autres établissements, car il est en plus très beau ! » indique Mme Stéphanie Thibaud-Voisin, professeure d'EPS au collège Yves Montand au Theil-sur-Huisne (Val-au-Perche).

## SPORTS & ASSOCIATIONS

« C'est un très bel équipement, une belle rénovation aux couleurs actuelles, fonctionnel et agréable. Les pratiquants sont ravis de cet espace. Pour débiter le roller, le gymnase, c'est très rassurant, ici le sol est souple, plat, lisse. Il répond à notre principal besoin de pouvoir s'entraîner à l'abri et de plus dans une salle chauffée. Au printemps, le passage vers la piste en extérieure n'est pas toujours facile pour les débutants. » nous confie Mme Maillard, Présidente du Roller Club Perchevalois.

À l'occasion de l'inauguration du gymnase Bernard Lebranchu et du dojo Angélique Duriez en septembre dernier, l'ensemble des partenaires a pu découvrir le complexe sportif et souligner la qualité de cette belle réhabilitation.

La famille de Bernard Lebranchu, industriel local qui a œuvré pour le développement économique de la commune du Theil-sur-Huisne, s'est dite émue que la mémoire de son aïeul soit ainsi honorée.

Lors de son allocution, Angélique Duriez s'est montrée, elle aussi, particulièrement touchée par cette distinction. En effet, lors de son discours, la judokate a évoqué la toute première fois qu'elle a découvert le dojo lors d'une visite au collège Yves Montand dans le cadre de sa mission de gendarme.



Angélique Duriez, Championne de judo militaire multi-médaille dévoilant la plaque du dojo en présence de Sébastien Jallet, Préfet de l'Orne et Sébastien Thirouard, Maire de Val-au-Perche.

« J'ai été tout de suite attirée par ce tatami jaune et bleu et étonnée de trouver un si bel équipement au sein de cette commune du Perche. Je ne me doutais pas qu'une semaine plus tard, M. Thirouard, Maire de Val-au-Perche, me téléphonerait pour m'annoncer que son Conseil municipal avait proposé mon nom ».



« Angélique Duriez est un exemple formidable pour tous les usagers de ce complexe sportif. Mettre à l'honneur cette judokate ornaise, multi-médaille et engagée auprès des forces de Gendarmerie a été une évidence.

Le Conseil Communautaire a validé sans hésitation cette nomination pour le dojo » indique Brigitte Laurent, Vice-présidente en charge des sports et de la vie associative.

La championne a profité de sa visite, pour partager quelques instants avec les jeunes judokas du club local.

« Une belle rencontre avec Angélique, c'est une personne sympathique, abordable, qui aime partager. Elle a eu la gentillesse de venir échanger avec nos jeunes licenciés. Son très beau discours résume tout à fait l'esprit du judo et l'investissement des parents et des bénévoles », témoigne Audrey Louidé, Présidente du club de judo de Val-au-Perche.

Un moment privilégié qui fera date dans la mémoire des enfants présents. La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand s'est réjoui de cette inauguration et de ce moment de convivialité. Elle souhaite à tous les usagers de profiter pleinement de ce nouvel espace.

Ce chantier d'envergure et structurant pour l'intercommunalité a nécessité plusieurs mois, il a reçu le soutien financier à plus de 50 % de l'État, de l'Agence Nationale du Sport, de la Région Normandie et du Département de l'Orne.

### Origami, à la folie !



Les ateliers d'origami connaissent un succès grandissant, séduisant petits et grands. Cette activité manuelle et créative, est proposée par l'équipe de la Médiathèque des Collines du Perche Normand depuis l'hiver dernier.

Cette parenthèse enchantée où chacun peut laisser libre cours à son imagination et développer sa dextérité est animé par René Garnier, un joyeux retraité qui propose une initiation à cet art ancestral japonais. Ses ateliers attirent à chaque fois toujours plus d'adeptes. En effet, M. Garnier prend plaisir à partager sa passion pour le pliage de papier et propose des thèmes au gré des saisons. Ainsi, il a déjà décliné les fleurs au printemps, fantômes et citrouilles pour Halloween, sans oublier étoiles, sapin et père Noël, permettant ainsi aux participants de découvrir la large palette de possibilités.

#### Mais pourquoi un tel engouement pour l'origami ?

Les plus jeunes aiment les loisirs créatifs et pour les adultes cela tient probablement à un petit quelque chose de leur enfance. Qui n'a jamais essayé de faire voler un avion ou réaliser un bateau en papier. Dans un monde de plus en plus digital, l'origami est une activité manuelle accessible à tous, elle ne nécessite qu'une feuille de papier et un peu de patience. Ce loisir s'adresse donc à un public très large, sans distinction d'âge, il favorise la concentration, la patience, il stimule la créativité et l'esprit logique.

*"L'origami a le vent en poupe, idéal pour réaliser une décoration ou faire un petit cadeau, papier coloré, page de magazine ou encore carte routière, si le papier n'est pas trop épais, tous se plient",* affirme René Garnier.

Activité ludique, originale, les ateliers sont aussi l'occasion de rencontres et d'échanges entre les participants, c'est un moment de partage intergénérationnel. Gratuit et ouvert à tous, chacun peut venir participer à cette animation.

Pour aller plus loin, la Médiathèque propose aussi de nouveaux livres sur le sujet *"Depuis que nous les avons, ils sont régulièrement empruntés, nos adhérents adorent, c'est une activité simple à reproduire chez soi, peu coûteuse et gratifiante lorsque l'on réalise de jolis pliages"*, souligne Angéline Houdin, responsable de la Médiathèque.



## Contes et légendes en forêt de Bellême



A l'occasion de la 7e édition de la Fête de la Randonnée 61 organisée par le Conseil départemental de l'Orne, les 25 et 26 mai 2024, la Médiathèque des Collines du Perche Normand s'est associée à l'événement en proposant une balade contée en forêt de Bellême. Le public venu nombreux, a cheminé dans le cadre majestueux du domaine forestier, guidé pas à pas par le duo enchanteur de la compagnie Le Manoir aux Histoires.

La balade contée, rythmée par quelques notes de musique et les histoires savoureuses alliant légendes et contes du Perche, a su conquérir les randonneurs.

## Lecture bucolique au jardin partagé !



L'équipe de la médiathèque-ludothèque intercommunale des Collines du Perche Normand ne manque pas d'idées pour divertir petits et grands. De nombreuses animations rythment l'année, jeux géants en bois, les soirées contes, offrant ainsi de bons moments de partages.

Par une chaude journée d'été, Mélanie et Marie-Anne ont proposé aux enfants et à leurs parents de venir découvrir le jardin de Val-au-Perche partagé grâce à de jolies histoires.

Cet espace bucolique, niché sur les bords du canal Abadie, en contrebas de la Médiathèque, a été réalisé par la municipalité. Cet endroit calme et frais était donc parfait pour une lecture thématique autour des légumes et l'observation de la flore.

Les familles présentes très attentives sont parties à la découverte du lieu grâce aux histoires contées par les deux animatrices : une jolie façon d'amener les enfants au jardin.

## Un conte musical irlandais à La Rouge - Val-au-Perche



En octobre dernier, le public est venu nombreux, plongé dans le noir pour écouter avec délice François Vincent, accompagné de sa guitare, conter "La vengeance du Grand Murdoch".

Cette histoire douce-amère aux accents irlandais où se mêlent sorcellerie, vengeance, jalousie, mais aussi de drôles de protagonistes, un chêne, une hache, un chien, un cerf, des framboises et le secret de la "Vieille de fer" a ravi les spectateurs.

Une représentation gratuite donnée à La Rouge (Val-au-Perche) le 10 octobre dernier à l'occasion du Festival des Racont'arts organisé par le réseau des médiathèques du conseil départemental de l'Orne.

## Le Musée du Filet brodé et perlé, des débuts prometteurs



Le musée du filet brodé et perlé de La Perrière (commune déléguée de Belforêt-en-Perche) a ouvert ses portes fin avril 2024 pour accueillir ses premiers visiteurs lors des vacances de printemps. Très attendu, les visiteurs ont été nombreux à venir découvrir ce nouvel espace et notamment lors de la Nuit Européenne des musées le samedi 18 mai, qui hasard du calendrier se déroulait le week-end de l'Art à La Perrière et également à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine en septembre dernier.

### Un très beau démarrage

Le bilan de la fréquentation de la première saison estivale était également très attendu. Si le début de saison touristique a été en demi-teinte sur l'ensemble du territoire national, le musée du Filet brodé et perlé a su rencontrer son public. Un lieu, qui de manière unanime, a conquis vacanciers et locaux souvent étonnés de trouver "un si beau musée dans un petit village" souligne une dame de passage dans le Perche. "De fin avril à mi-octobre, il a accueilli près de 1 400 visiteurs, c'est un très beau démarrage !" se réjouit Amale El Khaledi, Vice-présidente en charge du tourisme.

Afin de faire découvrir au plus grand nombre cet artisanat local, l'équipe du musée propose une carte ambassadeur, elle permettra à son détenteur d'accéder au musée en accès libre et de faire bénéficier aux personnes qui l'accompagnent du tarif réduit.

Cette carte nominative est valable 3 ans vendue au tarif de 10 €.

De même, chaque premier dimanche du mois, l'accès au musée est gratuit.



## Plaques patrimoniales : révéler les trésors communaux

Les 16 communes qui composent l'intercommunalité des Collines du Perche Normand regorgent d'un patrimoine architectural et culturel riche participant ainsi à l'identité propre du Perche.

### Valoriser le patrimoine local

Pour valoriser ces trésors, parfois cachés, les transmettre et les partager, la Communauté de Communes a choisi de doter chaque commune de plaques patrimoniales relatant son histoire et son bâti.

À travers ce projet, il s'agit de mettre en lumière des éléments architecturaux, des personnages ou des événements marquants très souvent méconnus. Supports pédagogiques, les pupitres d'interprétation patrimoniaux aident les habitants et les visiteurs à la compréhension de leur environnement, participent à renforcer l'identité de la commune et incitent à la préservation du patrimoine local.

Au total, c'est près de 80 panneaux qui seront mis en place au cours du premier semestre 2025. Le projet, mené par le service tourisme, a nécessité un travail de longue haleine en plusieurs étapes. Un inventaire des points remarquables a été réalisé avec le concours des communes, a suivi un temps de recherche iconographique, de création d'illustrations, de rédaction des textes, de mise en page de chaque planche et enfin la réalisation des plaques.

Afin que ce mobilier s'intègre de manière élégante dans le paysage, un piètement en acier corten a été choisi.

Les habitants et les visiteurs pourront ainsi, au détour des rues et ruelles, en apprendre davantage sur les lieux et sur ce patrimoine qui participe au charme du paysage percheron. Au cours de l'année 2025, seront installés également les panneaux d'interprétation de la forêt sur le parcours découverte du Carrefour des 7 Bras et le parcours bien-être en forêt de Bellême.

L'ensemble de ces panneaux est financé à 80 % par les fonds européens LEADER, Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale.



*Pupitre d'interprétation patrimonial en métal plié aspect rouillé. (Visuel d'illustration)*

Sciences et aéronautique, les élèves ont modélisé leur coiffe de fusée avec l'Elabo



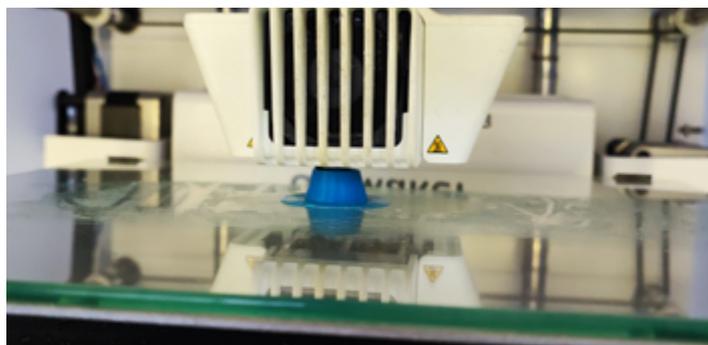
Les élèves de CM1/CM2 de la classe de Mme Vanessa Blatrix, enseignante à l'école Thomas Pesquet au Gué-de-la-Chaine, commune déléguée de Belfrêt-en-Perche, ont participé au cours de l'année scolaire 2023-2024, à un concours de sciences, en partenariat avec l'association Planète Sciences Normandie.

Le projet scientifique a eu pour objectif de concevoir et de réaliser la coiffe d'une fusée et de faire décoller l'engin spatial. Pour mener à bien cette mission, quelques jours de préparation ont été nécessaires. Les petits scientifiques en herbe se sont donc entraînés pendant plusieurs semaines. Les notions importantes de l'enseignement scolaire, les mathématiques, la géométrie, la physique, les différents principes de l'aérodynamisme ont été abordés avec leur enseignante.

Pour accompagner les écoliers dans ce défi, Thomas Debris, responsable de l'Elabo, le tiers-lieu de la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand, a suivi les enfants pendant cinq semaines dans le cadre des TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

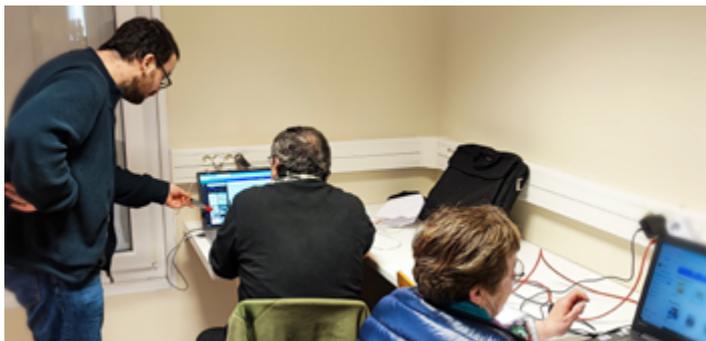
« Thomas Debris a apporté une aide précieuse. Il a accompagné les élèves dans la modélisation 3D de leur coiffe. Ils ont pu ainsi tester leur schéma, concrétiser leur projet et modifier les plans quand cela est nécessaire. C'est une vraie chance pour les élèves d'avoir un tel équipement à proximité » indique Mme Blatrix.

Après plusieurs jours de recherches, les élèves ont procédé au lancement d'une fusée le 28 juin sur le terrain de football du Gué-de-la-Chaine, sous l'œil avisé de M. Mathieu Mostel, expert agréé de l'association pour le lancement et garant de la sécurité.



Challenge supplémentaire le jour J, la fusée a eu comme passager à son bord un œuf de caille. Outre le fait que la fusée devait aller le plus haut possible, le jury a tenu compte de l'esthétique de l'engin, mais aussi de l'œuf, qui devait bien sûr atterrir sans encombre. Mené en parallèle par une classe de collégiens de Bellême, le projet a été encadré par Mme Marie Halley, professeure de sciences physiques pour les élèves de l'option BIA (Brevet d'Initiation à l'Aéronautique).

### Le succès des ateliers numériques gratuits



Théo Nahon lors d'un atelier à Ceton

Les ateliers informatiques gratuits proposés par le tiers-lieu numérique des Collines du Perche Normand ne cessent d'attirer toujours plus de participants. Théo Nahon, le conseiller numérique de l'Elabo, y dispense ses conseils et astuces plusieurs fois par semaine auprès des habitants de plusieurs communes du territoire de la l'intercommunalité.

#### Des ateliers numériques gratuits pour tous !

La peur de se tromper ou de ne pas comprendre ce que l'on doit faire, la pratique de l'informatique du quotidien peuvent être compliqués. Pour certains d'entre-vous, elle est parfois vécue comme une plongée vers l'inconnu.

Mais avez-vous déjà songé à participer aux ateliers numériques gratuits proposés par l'Elabo, le tiers-lieu numérique des Collines du Perche Normand ?

#### Plusieurs sessions chaque semaine

Depuis deux ans déjà, chaque semaine, Théo Nahon, Conseiller numérique, accompagne des dizaines de personnes dans l'apprentissage et le perfectionnement de leur pratique numérique.

Avec son approche ludique et participative, il vulgarise les notions informatiques compliquées et anime les sessions autour de thématiques diverses telles que : gérer les mots de passe, acheter sur internet en toute sécurité, envoyer un mail, créer une carte d'invitation, repérer les « fake news » ou bien encore réaliser sa déclaration d'impôts en ligne.

Chaque participant peut y trouver ainsi une réponse à ses interrogations et en apprendre davantage sur l'utilisation de ses équipements, ordinateur, tablette et mobile. Les ateliers numériques ont lieu plusieurs fois par semaine.

En plus des sessions des mardis à Val-au-Perche (Le Theil) de 14h00 à 15h30 au siège de la Communauté de Communes et à celles des jeudis à Bellême de 14h à 15h30 s'est ajouté un nouveau créneau pour répondre aux besoins des habitants. Ainsi, face aux succès de fréquentation des ateliers bellêmois, l'Elabo propose un second rendez-vous le jeudi matin de 10h00 à 11h30.

#### Sillonner le territoire pour accompagner le plus grand nombre

Afin d'aller à la rencontre du plus grand nombre, l'espace public numérique sillonne le territoire. Des ateliers sont déjà proposés dans différentes communes des Collines du Perche Normand, à Ceton un mercredi sur deux le matin de 10h à 12h, le 1<sup>er</sup> vendredi à du mois de 14h à 16h à Saint-Fulgent-des-Ormes, puis à Chemilli de 16h à 17h, à Mâle (Val-au-Perche) le 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h, à Appenai-sous-Bellême le 2<sup>e</sup> mardi du mois de 15h à 16h, à Pouvrai un mardi sur deux de 10h à 12h, à La Chapelle-Souëf le 1<sup>er</sup> lundi du mois, de 14h à 16h. Ces permanences ont vocation à être pérennisées : en effet, le maintien de ces ateliers dépend du nombre de participants.

De nouveaux créneaux sont régulièrement à l'étude pour d'autres communes afin de proposer ce service d'aide informatique à la population.

### Léa, une nouvelle conseillère numérique pour vous accompagner

Le besoin en accompagnement numérique est de plus en plus recherché par les habitants.

Pour faciliter l'accès à cette aide, la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand a fait le choix d'accueillir une seconde conseillère numérique, pour compléter ce service dans le sud du territoire.

Léa Tebaa est arrivée début septembre et elle dispose d'un bureau au siège de la Communauté de Communes pour recevoir le public.

Tout comme Théo, Léa propose un accompagnement individuel sur rendez-vous et anime des ateliers collectifs du mardi de 14h00 à 15h30 salle Trahan, dans les locaux de la Communauté de Communes.



Léa Tebaa vous accueille à Val-au-Perche

Les thématiques des ateliers sont disponibles sur le site internet à cette adresse : <https://www.perchenormand.fr/vie-quotidienne/espace-public-numerique/>

Pour contacter nos conseillers numériques et prendre rendez-vous :

Théo Nahon : [conseillernumerique@perchenormand.fr](mailto:conseillernumerique@perchenormand.fr) | 06 11 76 80 49 - du mardi au samedi.  
Elabo Tiers-lieu - Zone d'activité du Collège, rue du Collège 61130 Bellême

Léa Tebaa : [accompagnement.numerique@perchenormand.fr](mailto:accompagnement.numerique@perchenormand.fr) | 02 37 49 65 30 - du lundi au vendredi de 8h30 à 16h15.  
3 rue de la Cidrerie, Le Theil-sur-Huisne, 61620 Val-au-Perche

## Entretien et réparations : préserver l'équipement public l'affaire de tous !



La Communauté de Communes des Collines du Perche Normand réalise chaque année de nombreux chantiers d'entretien et de maintenance sur l'ensemble du territoire. Ils ont pour objectif de pérenniser les bâtiments, notamment par la mise aux normes des équipements, leur isolation pour répondre aux enjeux de développement durable et de la maîtrise des coûts de l'énergie. En 2024, plusieurs interventions ont été menées, à l'école de Mâle, la chaudière vieille de 33 ans a été remplacée, à la crèche Les P'tits Loups au Theil-sur-Huisne (Val-au-Perche), le réseau de chauffage a été remis en état et un adoucisseur a été installé. Les huisseries de l'école publique d'Igé et du restaurant de La Herse (propriété de l'intercommunalité) ont été changées. À l'école de Saint-Hilaire-sur-erre, les huisseries de la bibliothèque ont été repeintes, de même à l'école de Saint-Germain-de-la-Coudre, 2 classes ont été également repeintes et des stores ont été installés. La climatisation a été installée au sein des 3 pôles de santé. Côté équipement sportif, à Bellême, les buts du stade de football ont été remplacés.

En plus des travaux courants, l'intercommunalité effectue chaque année également plusieurs réparations dues à des incivilités (portes fracturées, vitres brisées, poignées de portes cassées, dalles de plafond endommagées, dégradation minibus, vols et effractions ...). Ces dégradations volontaires ont coûté à ce jour près de 20 000 € à la collectivité.



### Voirie : le point routes

Responsable de la modernisation, de la réparation et de l'entretien d'un réseau de 350 km de voies communales et chemins ruraux goudronnés, la Communauté de Communes a réalisé plusieurs interventions. Dans le cadre de son programme annuel, elle a réalisé plusieurs chantiers, sur l'ensemble du territoire.

Sur la partie assainissement des eaux pluviales de voirie:

- 27 516 m<sup>2</sup> d'arasement d'accotement,
- 38 447 m de curage et création de fossé,
- 250 m de tranchée drainante en accotement,
- 150 m de busage en diamètre 300 sous voirie.

Sur l'investissement dans la voirie

- 1 500 tonnes de grave 0/31.5 mises en renforcement d'accotement,
- 57 885 m<sup>2</sup> d'enduit monocouche gravillonné sur voirie,
- 2 372 tonnes d'enrobés à chaud.

Sur l'entretien des voies, c'est-à-dire bouchage des nids de poules :

- 300 tonnes d'enrobés à froid.

L'ensemble de ces travaux d'entretien permettent de maintenir la qualité du réseau routier sur l'ensemble du territoire.

### SPANC, Service Public d'Assainissement Non Collectif

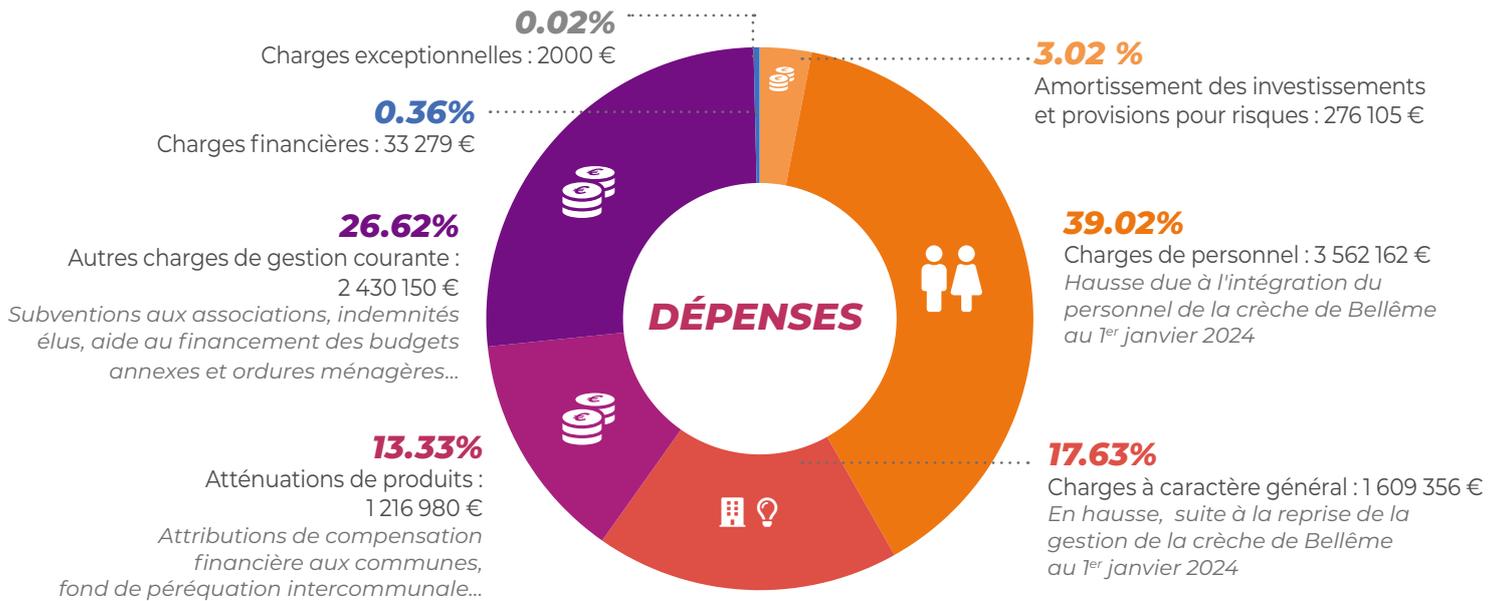
L'agent du SPANC réalise chaque année des contrôles d'installation et conseille les propriétaires d'habitation non raccordée au réseau public collectif ou "tout à l'égoût".

En 2024, les contrôles ont concerné en priorité les installations classées de type I (absence d'installation), de type II (danger pour la santé des personnes défaut de sécurité sanitaire) ainsi que les contrôles D.A.V (Diagnostic Après-Vente).

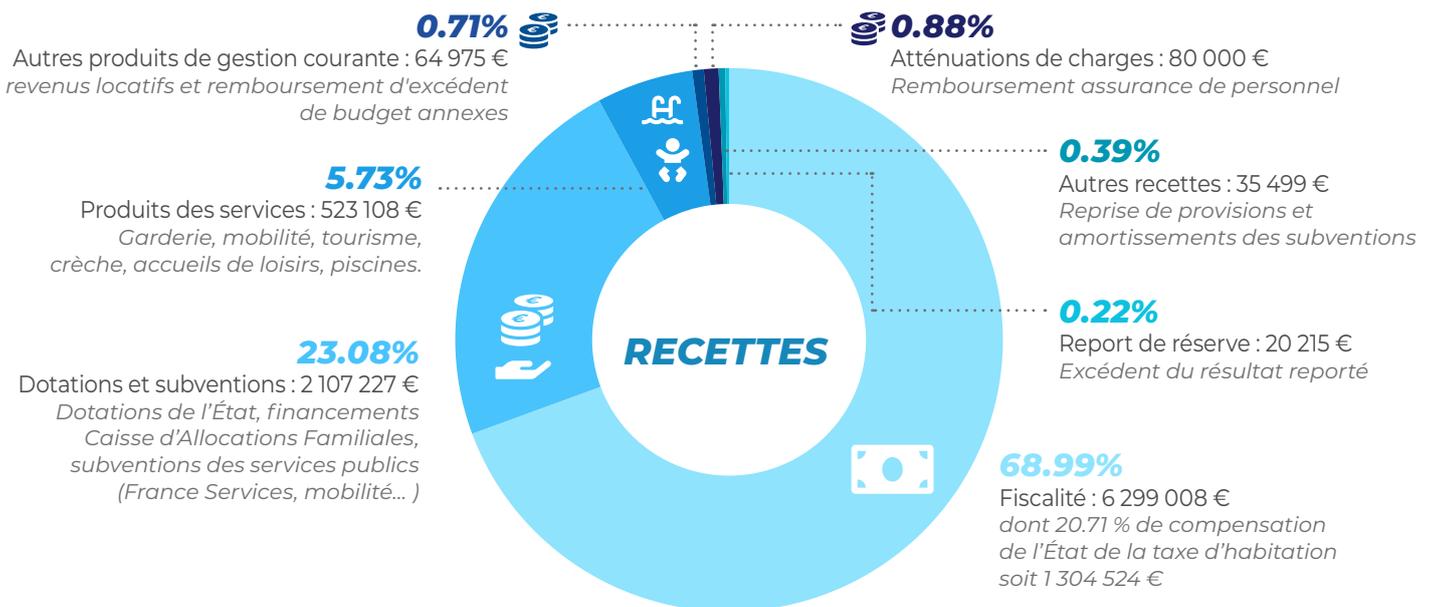
Dans le but de couvrir l'ensemble du territoire, des visites périodiques sont également effectuées sur les communes. Pour l'année 2025, ils concerneront Bellou-le-Trichard, Igé, Saint-Hilaire-sur-erre, Le Gué-de-la-Chaine et Val-au-Perche.

**Rappel :** l'agent du SPANC est habilité à effectuer les contrôles. Ces mesures sont obligatoires: tout refus du contrôle entraîne automatiquement une sanction financière de nature fiscale d'un montant de 180 €.

## Budget primitif de fonctionnement 2024 : 9 130 052 €



En 2024, le budget de fonctionnement est impacté par la reprise de gestion, au 1er janvier, du multi-accueil de Bellême, auparavant géré par l'association Familles Rurales.



### EMPRUNTS À REMBOURSER AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024

**1 535 655 €**

soit une dette de 125 €/habitant  
(12 323 habitants recensement INSEE 2023)

#### EN COMPARAISON

. Moyenne régionale : **330 € / hab**  
 . Moyenne nationale : **197 € / hab**  
 CdC taille équivalente : **447 € / hab**

### INVESTISSEMENTS 2024 **2 632 161 €**

Travaux sur les équipements sportifs, scolaires, crèches, équipements informatiques, matériels et mobiliers dans les structures, acquisitions de réserves foncières, études environnementales, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal...

### INVESTISSEMENTS DES BUDGETS ANNEXES 2024 **1 613 302 €**

Travaux sur les bâtiments dédiés à la Santé, à la Pépinière d'entreprises, aménagement de zones d'activité, travaux sur les bâtiments commerciaux.

En 2024, certains projets liés aux domaines du tourisme, de la petite enfance et de la santé, prennent fin. D'autres, comme la réhabilitation de l'école André Barbet à Val au Perche sont amorcés avec une première phase d'études lancée et une procédure de concours de maîtrise d'œuvre qui sera validée d'ici le début de l'année 2025. Côté développement économique, trois projets de zones d'activités se matérialisent après révisions et modifications des PLU (Plans Locaux d'urbanisme) sur le territoire. En 2026, ces grands projets se poursuivront.



3 Rue de la Cidrerie, Le Theil/Huisne 61260 Val-au-Perche | [accueil@perchenormand.fr](mailto:accueil@perchenormand.fr) | Tél. 02 37 49 63 51

**→ Appenai-sous-Bellême**

Maire : Daniel JEAN  
6 Rue du Vivier,  
61130 - Appenai-sous-Bellême  
02 33 73 03 08  
[appenai.sousbelleme@wanadoo.fr](mailto:appenai.sousbelleme@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Mardi 13h30 - 16h30  
Jeudi 16h30 - 19h00

**→ Belforêt-en-Perche**

*Commune nouvelle composée des communes historiques de :  
Le Gué de la Chaîne / Sérigny /  
Origny le Butin / La Perrière /  
Saint Ouen de la Cour / Eperrais*  
Maire : David BOULAY  
Place du Gué, Le-Gué-de-la-Chaine  
61130 Belforêt-en-Perche  
02 33 73 01 43  
[secretariat@belforet.fr](mailto:secretariat@belforet.fr)  
Ouverture :  
Lundi, mercredi, jeudi 9h00 - 12h00  
Mardi 9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00  
Vendredi 14h00 - 18h00

**→ Bellême**

Maire : Rémy TESSIER  
1 Place de la République,  
61130 Bellême  
02 33 85 31 00  
[accueil.mairie-belleme@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie-belleme@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Lundi, mercredi, vendredi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00  
Mardi et jeudi 9h00 - 12h00

**→ Bellou le Trichard**

Maire : Jean-Pierre DESHAYES  
Le Bourg, 61130 Bellou-le-Trichard  
02 33 83 22 34  
[bellouletrichard@wanadoo.fr](mailto:bellouletrichard@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Mardi 17h00 - 19h00  
Jeudi 14h00 - 16h00

**→ Ceton**

Maire : André BESNIER  
38 Rue de l'Église, 61260 Ceton  
02 37 29 77 13  
[mairie@ceton.fr](mailto:mairie@ceton.fr)  
Ouverture :  
Lundi, mercredi 9h00 - 12h00  
Mardi, jeudi, vendredi  
9h00 - 12h00 / 14h30 - 17h00  
Samedi 10h00 - 12h00

**→ Chemilli**

Maire : Anthony SAVALE  
Le Bourg, 61360 Chemilli  
02 33 73 13 27  
[mairie-chemilli@wanadoo.fr](mailto:mairie-chemilli@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Lundi, vendredi, samedi  
9h00 - 12h00

**→ Dame-Marie**

Maire : Angélique Creusier  
4 place de l'église, 61130 Dame-Marie  
02 33 73 09 87  
[mairie.damemarie@wanadoo.fr](mailto:mairie.damemarie@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Lundi, vendredi  
13h30 - 17h00

**→ Igé**

Maire : Isabelle THIERRY  
45 Rue du Mans, 61130 Igé  
02 33 83 22 19  
[mairie-ige2@wanadoo.fr](mailto:mairie-ige2@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Mardi 9h00 - 12h00  
Jeudi 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00  
Vendredi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 16h30

**→ La Chapelle-Souëf**

Maire : Sylvie MABIRE  
3 Rue de la Cidrerie,  
61130 La Chapelle-Souëf  
02 33 83 20 42  
[mairie.la-chapelle-souef@wanadoo.fr](mailto:mairie.la-chapelle-souef@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Lundi 15h30 - 17h30  
Jeudi 10h00 - 12h00

**→ Pouvrai**

Maire : Arnaud LOISEAU  
Le Bourg, 61130 Pouvrai  
02 33 83 23 80  
[mairie.pouvrai@wanadoo.fr](mailto:mairie.pouvrai@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Mardi 9h30 - 12h00 / 13h30-18h00  
Samedi 9h15 - 12h15

**→ Saint-Fulgent-des-Ormes**

Maire : Amale EL KHALEDI  
25 rue des Tisserands,  
61130 Saint-Fulgent-des-Ormes  
02 43 97 70 17  
[mairie-st-fulgent-des-ormes@wanadoo.fr](mailto:mairie-st-fulgent-des-ormes@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Mardi 10h00 - 12h00  
Vendredi 16h00 - 18h00

**→ Saint-Germain-de-la-Coudre**

Maire : Danièle MARY  
35 Rue de l'Église,  
61130 Saint-Germain-de-la-Coudre  
02 33 83 24 41  
[mairie.stgermaindelacoudre@wanadoo.fr](mailto:mairie.stgermaindelacoudre@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Lundi 10h00 - 17h00  
Mardi 9h00 -12h00 et 14h00 - 18h00  
Mercredi 9h00 -12h00  
Jeudi, vendredi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

**→ Saint-Hilaire-sur-Errre**

Maire : Claudine BERAU  
1 Rte du Mont Cendrou,  
61340 Saint-Hilaire-sur-Errre  
02 37 52 12 42  
[mairiesthilaire@wanadoo.fr](mailto:mairiesthilaire@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Mardi 15h30 - 17h30  
Mercredi - jeudi 10h00 - 12h00  
Vendredi 15h30 - 17h30

**→ Saint-Martin-du-Vieux- Bellême**

Maire : Serge CAILLY  
45 Rue Pierre de Romanet,  
61130 Saint-Martin-du-Vieux-Bellême  
02 33 25 97 09 /  
[mairiestmartinduvxbelleme@wanadoo.fr](mailto:mairiestmartinduvxbelleme@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Lundi 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Mercredi, jeudi 9h00 -12h00  
Vendredi 14h00 - 17h00

**→ Val-au-Perche**

*Commune nouvelle composée des communes historiques de :  
Gémages / L'Hermitière / Mâle / La Rouge /  
Saint-Agnan-sur-Errre / Le Theil-sur-Huisne*  
Maire : Sébastien THIROUARD  
5 Place de la Mairie,  
Le Theil-sur-Huisne  
61260 Val-au-Perche  
02 37 49 59 80  
[accueil@valauperche.fr](mailto:accueil@valauperche.fr)  
Ouverture :  
Lundi 9h00 - 12h00  
Mardi au vendredi  
9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30  
Samedi 10h00 - 12h00

**→ Vaunoise**

Maire : Séverine FONTAINE  
Le Bourg, 61130 Vaunoise  
02 33 25 10 61  
[commune.de.vaunoise@wanadoo.fr](mailto:commune.de.vaunoise@wanadoo.fr)  
Ouverture :  
Lundi 17h00 - 19h00  
Jeudi 16h00 - 18h00